

ÉDITION JUIN

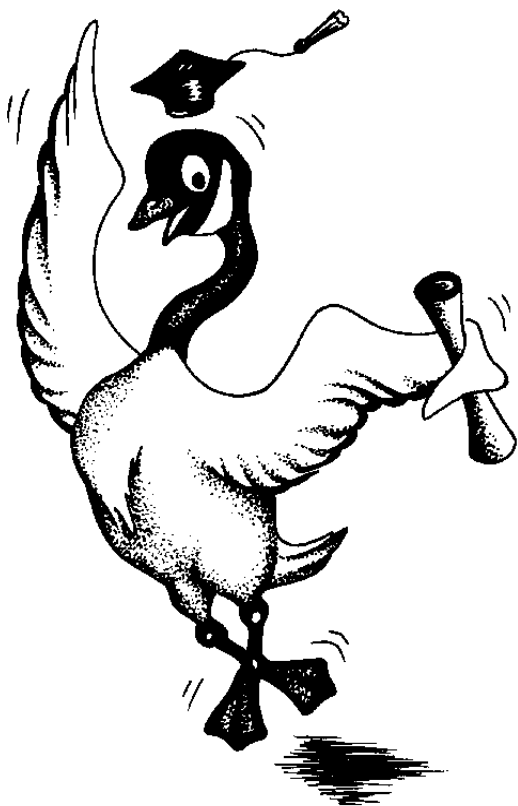
L'EXAMEN

Bulletin d'information
sur les sessions d'examen
du ministère de l'Éducation

EN BREF

Il est primordial que vous assistiez aux derniers cours de l'année. Les enseignants et les enseignantes y donnent des renseignements importants sur les matières scolaires et vous aurez ainsi l'occasion de demander des explications sur des points que vous n'auriez pas bien compris.

- ✓ *La note de passage est de 60 sur 100 pour toutes les épreuves.*
- ✓ *Vous devez vous présenter à l'épreuve à l'heure prévue à l'horaire; les retardataires risquent de se voir refuser l'accès à la salle d'examen.*
- ✓ *La personne chargée de la surveillance peut en tout temps vérifier votre identité ainsi que le matériel que vous utilisez.*
- ✓ *La durée de l'épreuve ne peut être prolongée. Même si vous n'avez pas eu le temps de terminer l'épreuve, vous devrez impérativement remettre votre feuille d'examen ou votre cahier de réponses.*
- ✓ *Si vous vous absentez d'une épreuve unique sans motif valable, la mention « ABS » figurera sur votre relevé de notes pour le cours correspondant à l'épreuve en question. Aucune unité ne vous sera alors accordée. Si vous le désirez, vous pourrez cependant vous présenter à une session d'examen ultérieure.*
- ✓ *Les résultats des épreuves sont acheminés par la poste à la fin du mois de juillet. Si vous prévoyez un déménagement autour de cette période, il est important de communiquer votre nouvelle adresse à votre organisme scolaire avant de quitter l'école en juin.*
- ✓ *Le diplôme de fin d'études secondaires vous sera expédié au début d'octobre.*



PLANIFIER

SON EMPLOI

DU TEMPS

UNE QUESTION DE MÉTHODE

AVANT LES ÉPREUVES

Deux à trois semaines avant les épreuves, il importe de bien découper le temps de révision en fonction des matières à étudier et des difficultés que peuvent présenter certaines d'entre elles.

Se faire un horaire

Il peut être très utile de se faire un horaire d'étude à la maison et à l'école pour chacune des matières en prenant en compte la date de chacune des épreuves. À cette fin, lisez attentivement les renseignements sur le contenu des épreuves que l'on trouve dans le tableau présenté dans ce bulletin d'information. Ainsi, vous pourrez connaître :

✓ le nombre de questions réservées aux grands chapitres du programme et le pourcentage accordé à chacun ;

✓ le type d'épreuve dont il s'agit : questions à choix multiple, à développement court ou plus poussé.

Classer et organiser ses notes de cours

Pour être le plus efficace possible, classez vos notes de cours par matière, faites-en des résumés et complétez-les au besoin par des lectures ainsi que par des renseignements obtenus auprès de vos enseignants et de vos enseignantes. Pour cela, il est essentiel d'assister aux derniers cours.



Savoir doser ses activités extrascolaires et ses études

Tout en vous réservant du temps pour la détente, consacrez-vous en priorité à vos études. Cela signifie qu'il vous faudra peut-être sacrifier quelques sorties. Si vous avez un emploi à temps partiel, demandez un congé ou au moins, une diminution d'heures de

travail pendant votre période de préparation aux épreuves.

La veille de l'examen réviser de façon détendue

Avec des résumés bien faits et une bonne connaissance de la répartition de la matière, vous pouvez avantageusement consacrer la veille de l'examen à un survol de la matière de même qu'à une revue des points qui paraissent les plus difficiles. Une activité de détente en soirée facilite un sommeil calme et réparateur en vue de l'examen du lendemain.

PENDANT UNE ÉPREUVE

Lire attentivement les directives

Les directives sont indiquées sur la page de couverture de l'épreuve. Sa lecture attentive vous permettra de reconnaître clairement et rapidement les types de questions auxquelles vous devrez répondre : à choix multiple, à développement ou les deux.

Bien saisir le sens des questions

Soulignez les mots-clés de chaque question et faites bien la distinction entre la forme négative et positive. En effet, une bonne partie des erreurs commises dans une épreuve sont causées par une mauvaise compréhension des questions.

Établir un ordre de priorité

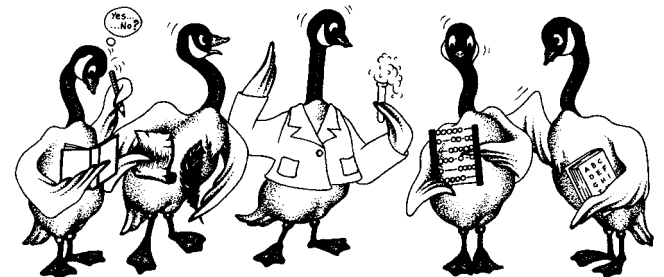
Le degré de difficulté de réponse peut varier d'une question à l'autre. Passez en revue l'ensemble des questions et répondez en premier à celles qui vous semblent les plus faciles. Cela vous aidera à mieux planifier votre temps et à conserver votre calme.

Bien ordonner ses idées

Si vous n'êtes pas certains de la réponse à une question à choix multiple, procédez par élimination. En ce qui concerne les questions à développement, rédigez un brouillon en prenant soin de bien dégager des idées-clés et ordonnez-les avec clarté. Une fois ce travail accompli, relisez votre brouillon attentivement et apportez-y vos dernières corrections. Un brouillon clair vous économisera du temps au moment de la transcription au propre.

Écrire lisiblement

Une écriture soignée facilite la lecture et permet au correcteur de suivre plus aisément le cours de vos idées.



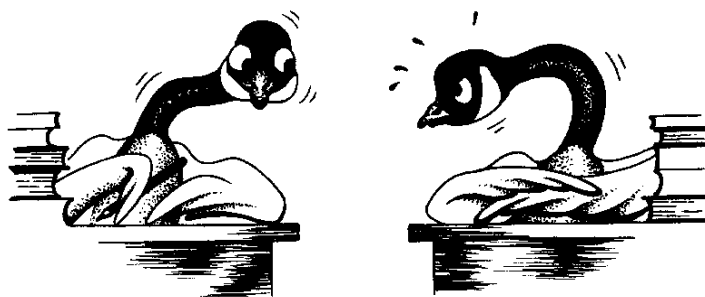
TRICHER,	C'EST RISQUER DE TOUT PERDRE	Ce qui est interdit
FRAUDER,		✓ Utiliser délibérément un autre matériel que celui qui est autorisé par le Ministère pour une épreuve.
VOLER,		✓ Avoir recours à d'autres renseignements que ceux qui sont permis par le Ministère. ✓ Aider sciemment une autre personne. ✓ Obtenir délibérément de l'aide d'une autre personne. ✓ Essayer par divers moyens d'obtenir ou de connaître à l'avance les questions ou les sujets d'une épreuve.

Chaque année, pendant la période des examens, des élèves sont surpris en train de tricher. Certains croient avoir trouvé la « méthode du siècle » pour tromper la vigilance des surveillants. Mais lorsqu'ils se font prendre et qu'ils se voient expulsés de la salle d'examen, ils se retrouvent devant rien et, parfois, les conséquences peuvent être graves.

Ce que la tricherie entraîne

Dans tous les cas de tricherie, c'est l'expulsion automatique. Les élèves pris en faute voient la mention « ANN » (annulé) figurer sur leur relevé de notes. Leur admission dans un établissement d'enseignement collégial peut ainsi être compromise.

Dans certains cas, comme le vol, l'achat ou le trafic de questionnaires d'épreuves, la mention « ANN » (annulé) apparaît au relevé de notes des élèves coupables. En outre, une enquête policière peut être ouverte. Si les faits s'avèrent concluants, les élèves mineurs pourront être traduits devant le Tribunal de la jeunesse et les majeurs, être l'objet d'éventuelles accusations criminelles.



Y A-T-IL DES RAISONS VALABLES pour ne pas se présenter aux ÉPREUVES?

Il survient parfois dans la vie des événements exceptionnels qui contrarient nos plans, nos projets. Cela peut être le cas d'un ou d'une élève qui, de façon imprévisible, se voit tout à coup dans l'impossibilité de se présenter à une ou des épreuves. L'élève a pourtant bien travaillé durant toute l'année scolaire et a consacré bon nombre d'heures à se préparer sérieusement en vue de réussir ces épreuves. Mais voilà que, la veille, un événement fâcheux ou malheureux l'empêche de se présenter à une des épreuves. Dans ce cas, son année scolaire risque-t-elle d'être compromise? Si cette absence est commandée par des motifs valables, l'élève ne risque pas d'échouer.

Les motifs valables d'absences à une ou des épreuves

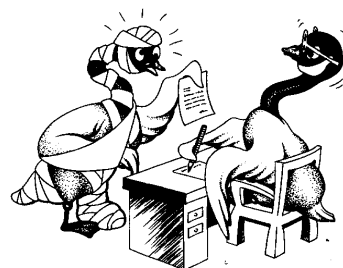
Des événements importants comme une maladie grave ou un accident confirmés par une attestation médicale, le décès d'un proche ou une convocation au tribunal constituent des motifs valables d'absence.

Quoi faire en cas d'absence motivée?

L'élève doit présenter à l'école une copie de l'attestation ou de toute autre pièce justifiant valablement son absence.

Les conséquences d'une absence motivée sur le relevé de notes de l'élève

L'élève se verra attribuer des équivalences, représentées par la mention « EQU » sur son relevé de notes, sur la base des notes obtenues durant l'année scolaire. Celui ou celle qui le désire pourra cependant se présenter à une autre session d'examen.



SAVOIR GÉRER SON STRESS,

C'EST ÉVITER LA PANIQUE

À l'approche de la période d'examen, il est courant d'éprouver du stress. Selon les personnes, ce sentiment va d'une légère tension à une excitation qui frôle parfois la panique. Si, en soi, le stress n'est pas mauvais, il peut cependant nuire s'il devient excessif. Il faut donc trouver des moyens de le dominer pour éviter d'avoir l'impression de perdre tous ses moyens au moment où, au contraire, l'on a besoin d'entretenir sa concentration et de cultiver son calme. Pour vous aider à maîtriser votre stress, voici quelques conseils.

Se donner une bonne méthode de planification du temps

Vous pourrez lire avec profit l'article intitulé **Planifier son emploi du temps** : une question de méthode dans le présent bulletin d'information.

Adopter de saines habitudes de vie

Soyez à l'écoute de votre corps, respectez ses exigences par une bonne alimentation, de l'exercice physique, des moments de détente et par un nombre suffisant d'heures de sommeil.

Avoir confiance en soi

Soyez conscients de vos capacités et ne vous sous-estimez pas. Une bonne préparation à l'examen vous donnera confiance. Il ne faut pas le voir comme un défi au-dessus de vos forces. Les personnes qui ont conçu les épreuves n'ont pas pour objectif de vous faire échouer, mais tout simplement de vérifier si vous avez effectué les apprentissages prévus dans les programmes d'études.



Se fixer des objectifs réalistes

Si vous vous fixez d'avance des objectifs trop élevés pour vous, avoir 90 p. 100 par exemple, la panique pourrait s'emparer de vous à la lecture de certaines questions que vous trouveriez particulièrement difficiles. Donnez cependant le meilleur de vous-même à chaque épreuve et vous obtiendrez la meilleure note possible.

Adopter une attitude positive

Relisez calmement les questions que vous trouvez difficiles. Si des difficultés vous paraissent insurmontables, vous n'avez pas à vous sentir coupable ni à craindre le jugement de vos proches. Le fait d'échouer éventuellement à un examen n'est pas un drame. La possibilité de vous reprendre existe et, par conséquent, une deuxième chance de réussite est toujours possible.

Prendre le temps de souffler

Il est important que vous arriviez quelques minutes avant l'heure fixée pour l'épreuve. Il vaut mieux à ce moment-là que vous évitiez les discussions qui pourraient faire augmenter votre nervosité. Rendez-vous à votre place et prenez le temps de vous détendre.

Apprendre à se concentrer

Pendant la période de préparation aux épreuves, il est bon de trouver des moyens de ne pas vous laisser distraire soit par le bruit ou par des conversations impromptues lorsque vous êtes en train d'étudier, par exemple. Une bonne discipline mentale vous permettra de mieux vous concentrer durant l'examen. Si cela ne suffit pas, n'hésitez pas à prendre quelques instants pour relaxer en respirant profondément, en fermant les yeux, les mains à plat devant vous.

PAR SOUCI DE JUSTICE

Des questions peuvent être supprimées

D'une année à l'autre, le Ministère veille à ce que les épreuves qu'il prépare présentent un degré de difficulté équivalent. En dépit de toutes les précautions prises en ce sens, il arrive que des erreurs ou des anomalies soient constatées au moment de la correction. Par exemple, le degré de difficulté de certaines questions peut être trop haut, ce qui entraîne un taux d'échec anormalement élevé. Si cela se produit, le Ministère supprime les questions trop difficiles et répartit les points sur les autres questions.

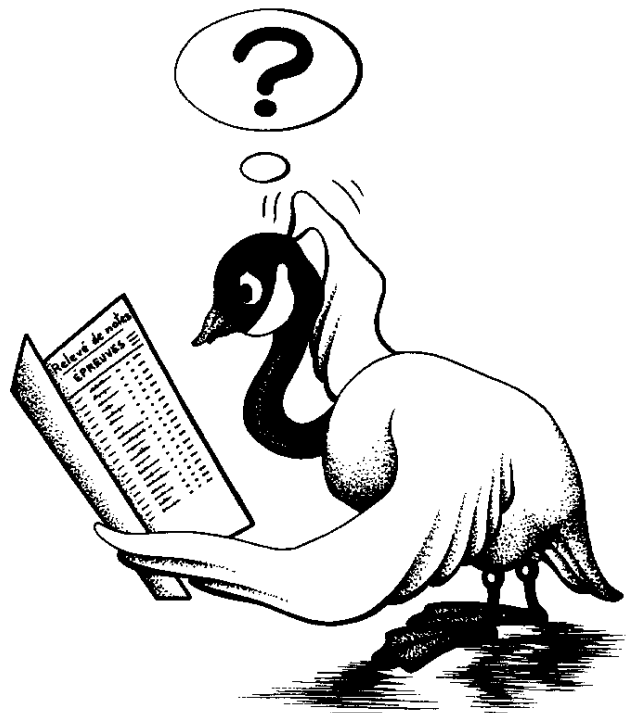
La note du Ministère peut être convertie

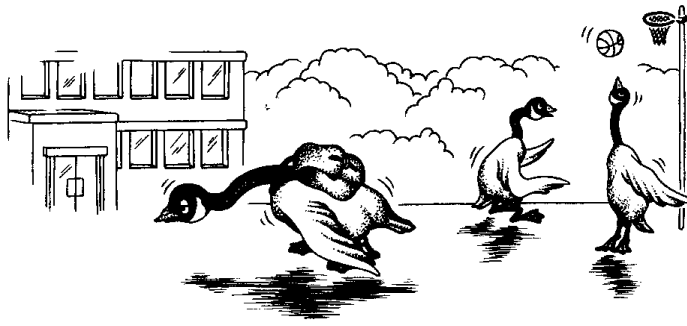
Si le fait de supprimer les questions trop difficiles ne suffit pas pour réduire le taux d'échec, le Ministère haussera légèrement les notes obtenues à l'épreuve en question en se basant sur l'analyse d'ensemble des résultats à l'échelle du Québec. Cette opération s'appelle conversion. La note du Ministère, convertie ou non, compte pour 50 p. 100 de la note finale.

La note de l'école de l'élève est modérée

La note de l'école compte pour la moitié de la note finale dans les matières pour lesquelles il y a épreuve unique. Or, les notes des écoles ne sont pas toujours comparables entre elles parce que les épreuves varient d'une commission scolaire à l'autre, d'une école à l'autre, voire d'un enseignant ou d'une enseignante à l'autre.

Pour rendre les notes aussi équivalentes et objectives que possible, le Ministère modifie à la hausse ou à la baisse la note de l'école de chaque élève après avoir comparé la note moyenne du groupe de chacun pour l'année en cours à la note moyenne obtenue par ce même groupe à l'épreuve unique. C'est ce procédé que l'on appelle modération. Celle-ci ne peut jamais faire échouer un ou une élève qui a obtenu la note de passage aux épreuves de l'école et à l'épreuve unique.





Le relevé de notes

*Après chaque session d'examen, le Ministère fait parvenir à l'élève un **Relevé de notes** afin de l'informer, ainsi que ses parents, des résultats obtenus. Il s'agit d'un document officiel sur lequel apparaissent les notes des épreuves du Ministère et des épreuves de l'école.*

L'élève qui reçoit, vers la mi-juillet, un relevé de notes incomplet doit attendre la deuxième publication des résultats, au début d'août, avant de demander les notes manquantes à la personne responsable de l'évaluation dans sa commission scolaire ou son établissement d'enseignement privé.

Les explications pour bien lire le relevé de notes se retrouvent au verso de celui-ci.

Pour obtenir le diplôme d'études secondaires

Tous les élèves sont inscrits dans le régime 3 de sanction des études.

Le ministère de l'Éducation décerne le diplôme d'études secondaires aux élèves qui ont accumulé 54 unités de 4^e et de 5^e secondaire, dont au moins 20 unités reconnues de la 5^e secondaire. Les unités obligatoires sont les suivantes :

- ✓ *six unités en langue d'enseignement de la cinquième secondaire;*
- ✓ *quatre unités en langue seconde de la quatrième ou de la cinquième secondaire pour les élèves dont la langue d'enseignement est le français;*
- ✓ *quatre unités en langue seconde de la cinquième secondaire pour les élèves dont la langue d'enseignement est l'anglais;*
- ✓ *quatre unités en histoire du Québec et du Canada de quatrième secondaire (il est à noter que ces unités sont créditées en quatrième secondaire);*